

N°19 - été 2008

MÉTROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

En 2012, un nouvel
espace commercial
à l'ouest
Pages 3 à 5



Tout un été pour découvrir le territoire

Pages 11 à 31



Thierry Bonnet/Ville d'Angers.

Des pistes pour découvrir le territoire pendant l'été

La richesse de notre territoire, son dynamisme, sa diversité s'expriment tout au long de l'année à travers les projets menés à l'échelon communal, intercommunal, ou encore à travers d'autres formes de coopération... Cette richesse prend une autre forme encore en période estivale. Vous le découvrirez au fil de ce numéro du journal *Métropole*. Il vous propose en effet de découvrir les nombreuses initiatives de nos 31 communes, destinées à tous les publics. Loisirs, culture, tourisme, détente sont en effets des composantes incontournables de notre agglomération.

Si la réussite et l'attractivité d'un territoire s'appuient sur un ensemble de facteurs – le dynamisme des entreprises, les efforts des collectivités pour réunir les conditions nécessaires à leur implantation ou leur développement, la qualité des formations, de la recherche, de l'enseignement supérieur, et celle des conditions d'accueil résidentiel –,

la richesse de la vie et de notre environnement culturel est aussi déterminante. C'est un des aspects de la qualité de vie dans nos 31 communes.

Voici donc une invitation à découvrir... *Métropole* vous propose cet été d'arpenter les Basses Vallées angevines, de savourer les bords de Loire, de la Maine, du Loir ou de la Mayenne, de prendre la mesure de la richesse de notre territoire et de son offre culturelle.

À vous d'inventer vos propres itinéraires, vos chemins de traverse, pour découvrir ou redécouvrir cette richesse.

Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

Vice-président de la Région
Pays de la Loire

L'info Métropole

LE POINT (PAGES 3 – 5)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : ATOLL,
UNE ENTRÉE MODERNE À L'OUEST DU TERRITOIRE

DÉPLACEMENTS (PAGES 6 – 8)

Bernadette Caillard-Humeau : "C'est le moment de changer nos habitudes de déplacement"

Pont du tramway : c'est parti pour deux ans de travaux

ÉCONOMIE (PAGE 9)

Emploi : tous mobilisés pour l'Étas

ENVIRONNEMENT (PAGE 10)

Opération Foyer témoin :
des gestes simples pour moins de déchets

Le guide de l'été

SORTIES (PAGES 12 – 17)

Il y a 100 ans, l'avion de René Gasnier s'envolait

Jacques Tempereau : tout le monde connaît

En juillet, La Tribu grimpe dans les arbres

La sculpture abstraite d'Anthony Caro

Les réseaux souterrains expliqués

à la Maison du tramway

FESTIVALS (PAGES 18 – 23)

Louis Bertignac et les visiteurs gnaouis

Les belles soirées d'Angers l'Été

Les Accroche-Cœurs emportés par des vents de folie !

JEUNE PUBLIC (PAGE 24)

La communication, un jeu d'enfant !

DÉCOUVERTE (PAGES 25 – 31)

Les baignades d'été dans l'agglomération

L'ardoise comme une exception angevine

À pied ou à vélo, prendre le temps

de découvrir les Basses Vallées angevines



MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49105 CEDEX 02.

Édition: Angers Loire Métropole. Directeur de la publication: Jean-Claude Antonini.

Rédaction en chef: Nathalie Maire-Soulié.

Rédaction: Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet. Tél. 02 41 05 50 38

ou 02 41 05 52 27. (e-mail: nathalie.maire@angersloiremetropole.fr

et corinne.picard-beauvallet@angersloiremetropole.fr).

Assistante et responsable de la diffusion: Véronique Barini. Tél. 02 41 05 50 43.

(veronique.barini@angersloiremetropole.fr). Fax. 02 41 05 50 56. Photos de Une: Thierry Bonnet

- ville d'Angers. Conception graphique et maquette: MCM (Daniel Tirado-Garin). Photogra-

vure: Easycomsolution (Laval). Impression: Imaye (Laval).

Distribution: Adrexo. Tirage: 125 000 ex. Dépôt légal: 3^e trimestre 2008. ISSN: 1772-8347.



Atoll offrira une identité visuelle forte et moderne à l'entrée ouest de l'agglomération.

Développement économique

Atoll : une entrée moderne pour l'ouest du territoire

Fin 2011, l'ouest de l'agglomération sera identifié par Atoll : un espace commercial dédié à l'équipement de la maison, qui offrira une entrée moderne et contemporaine au territoire. Avec à la clé, de nouveaux emplois et un rayonnement supplémentaire pour la métropole. ▶



► **Audacieux**, moderne, résolument contemporain : fin 2011, le projet Atoll marquera de manière forte l'entrée ouest de l'agglomération. Un choix architectural ambitieux pour un espace commercial de 70 000 m² (soit trois fois la surface d'Espace Anjou) qui sera consacré à l'équipement de la maison. En forme d'ellipse, cet espace comprendra en son centre-jardin une partie de l'offre de stationnement semi-enterrée, complémentaire du stationnement en sous-sol (2 700 places au total). Le bâtiment sera percé d'immenses portes d'entrée et recouvert d'une résille perforée de couleur blanc nacré derrière

laquelle se feront les livraisons grâce à une galerie périphérique. Signe particulier : toutes les enseignes seront situées à l'intérieur d'Atoll. C'est donc la plus belle façade du bâtiment qui sera visible de l'extérieur.

Ambition régionale. Sur le secteur de Beaucouzé (zone du Buisson), au carrefour de plusieurs routes départementales (vers Nantes, Rennes, Laval), à proximité des nouveaux échangeurs et de l'A11, Atoll bénéficiera d'une visibilité qui assurera son rayonnement. Car ce projet s'inscrit dans une politique destinée à favoriser l'at-

tractivité commerciale du territoire au-delà de la zone de chalandise historique d'Angers pour atteindre une influence régionale.

Pour autant, pas question de déséquilibrer les autres pôles commerciaux, et notamment celui du centre-ville d'Angers. "C'est pourquoi nous avons choisi de renforcer notre offre commerciale sur des thèmes où nous sommes en concurrence avec d'autres territoires comme ceux de Nantes, Rennes et Tours", explique Daniel Loiseau, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge du développement économique et de l'emploi. En décoration, bricolage, électroménager ou ameuble-



Atoll, fiche d'identité

Localisation : Angers-Beaucouzé, à l'entrée ouest de l'agglomération.

Surface : environ 70 000 m² sur un terrain de 21,4 hectares.

Réalisation : Compagnie de Phalsbourg (gestion par une filiale de ce groupe), société d'investissement spécialisée dans le commerce des entrées de ville et la restructuration des zones d'activités commerciales.

Architectes : AAVP Architecture (Antonio Virga et Vincent Parreira).

Investissement privé : 170 millions d'euros.

Thème : l'équipement de la maison.

Signe particulier : projet pilote pour la norme Haute qualité environnementale (HQE).

Ouverture : fin 2011.

Questions à

Vincent Parreira et Antonio Virga, architectes d'Atoll



DR

Comment est né ce projet d'un centre commercial en forme d'ellipse ?

Vincent Parreira : "En nous rendant sur le terrain, nous avons tout de suite imaginé les incidences d'un tel projet, sur vingt hectares, aux portes de la ville de Beaucouzé. Notre première préoccupation a donc été de nous inscrire dans le territoire en refusant un empilage linéaire d'enseignes. Le projet Atoll est complètement nouveau car il tourne le dos à ce qui s'est toujours fait dans ce domaine. Tous les commerces sont orientés vers le cœur d'Atoll, ce qui nous permet d'offrir la plus belle façade du bâtiment à la ville et à l'agglomération. Ce sera comme une grande luciole avec une identité architecturale forte au cœur d'un espace très arboré.

Et nous allons porter un soin méticuleux à cette façade, sachant que l'ensemble n'excèdera pas les 12 mètres, soit le point le plus haut du faîtage d'une maison".



DR

Est-ce un projet révolutionnaire ?

Antonio Virga : "C'est difficile de définir ce qui est révolutionnaire aujourd'hui.

Mais je pense qu'on a inventé quelque chose de nouveau avec cette forme d'ellipse qui fait que tous les emplacements commerciaux seront au même niveau. Il n'y aura pas non plus ces "nappes" de parking qui caractérisent les espaces commerciaux puisque tout le stationnement se fera à l'intérieur d'Atoll. Ça, finalement, c'est peut-être quelque chose de révolutionnaire !"



À l'intérieur d'Atoll, une promenade de quaiement
1 km le long des façades commerciales.

ment, Atoll accueillera pour moitié des enseignes déjà présentes sur le territoire (transferts), et pour moitié de nouvelles, comme Alinéa et ses 10 000 m² de surface de vente.

Après l'appel à candidature auquel ont répondu des opérateurs et architectes de renom, c'est la Compagnie de Phalsbourg qui a été retenue pour la réalisation de ce projet (*dessiné par l'équipe AAVP Architecture, lire ci-dessous*). C'est également elle qui gèrera Atoll. Angers Loire Métropole et la ville de Beaucozézé seront consultés sur le choix des magasins à travers un "comité d'enseignes" qui comptera également la Chambre de commerce et

d'industrie, la Ville d'Angers et Angers Loire Développement.

Dans le cadre de la concertation, une réunion publique s'est tenue fin juin à Beaucozézé. L'élaboration du projet s'enrichit encore des études en cours et à venir, destinées notamment à positionner les accès au site, l'insertion du bâtiment dans le paysage, les protections phoniques...

Corinne Picard-Beauvallet

Renseignements auprès d'Angers Loire Métropole, service développement des territoires, 83, rue du Mail, à Angers, 02 41 05 51 53.

Le calendrier

- **Création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) : conseil de communauté de l'été 2008.**
- **Dossier de réalisation de la ZAC : automne 2008**
- **Travaux de viabilisation : d'avril 2009 à fin 2010**
- **Travaux de voirie du Conseil général : de mai 2008 à juin 2011**
- **Début des travaux du centre commercial : mars 2010**
- **Livraison du centre commercial : fin 2011**

Calendrier donné à titre indicatif



Vingt-sept engagements pour un éco-parc

Au cœur d'Atoll, en toiture et aux limites de l'espace commercial, la nature sera omniprésente. Au-delà de cet aspect visuel, l'ensemble du projet sera mené dans le respect du développement durable. Le cabinet d'architectes qui l'a conçu s'appuie d'ailleurs sur une équipe pluridisciplinaire pour en décliner tous les aspects (spécia-

listes en Haute qualité environnementale, trafic routier, gestion de l'eau et espaces verts). Au total, cela se traduit par vingt-sept engagements pour optimiser les déplacements et favoriser les transports les moins polluants, gérer les eaux pluviales, les déchets, limiter la consommation énergétique du bâtiment...



Visuels : Antonio Virga architecte & aavp architecture Vincent Parreira.

Interview

Bernadette Caillard-Humeau : " C'est le moment de changer nos

Vous êtes vice-présidente en charge des transports, des déplacements et des mobilités à Angers Loire Métropole. À ce titre, vous avez la responsabilité du dossier tramway, alors que les travaux commencent tout juste.

Bernadette Caillard-Humeau. Parce que je suis aussi adjointe à la Ville d'Angers, l'une de mes premières missions a consisté à étudier dans le détail les liaisons piétonnes et cyclables susceptibles de se connecter à chacune des stations de la ligne de tramway. Le tramway n'est pas seulement un moyen de transport. C'est aussi l'occasion de relire les villes, de les mailler au bénéfice de chacun, et notamment des piétons qui doivent y retrouver leur place et de façon durable.

Quant à la deuxième ligne, elle a fait l'objet d'une forte recommandation des experts dans les conclusions de l'enquête d'utilité publique...

Nous en reparlerons au sein du conseil de communauté dans les mois qui viennent. Cela fera l'objet d'un débat, mais il est évident qu'un tramway ne peut pas se résumer à une seule ligne. Pour accentuer l'efficacité du tramway, il faut le mettre en réseau et y intégrer des lignes de bus performantes. Sur ces lignes spécifiques, les bus auront la même amplitude horaire que le tramway - de 5 h du matin à minuit - avec des dessertes toutes les 6 minutes aux heures de pointe.

La question des déplacements et des transports n'est pas tout à fait nouvelle pour vous ?

À titre personnel, je m'y intéresse et à titre professionnel, j'y travaille depuis longtemps. Les trains, les gares sont des endroits plein de promesses. Tous les transports et les modes de déplacements me passionnent.



À pied, à vélo, en voiture, en bus et à bord du tramway, c'est ainsi que vous imaginez les déplacements de la métropole de demain ?

Les villes entrent dans un nouveau tempo ; les métropoles aussi. Il ne s'agit pas d'envisager un territoire sans voiture. Mais de proposer des alternatives. Ce nouveau tempo s'exprimera également au travers d'un nouveau code de la rue qui devra permettre à tous les usagers de la

voirie de cohabiter, dans des zones dites de rencontre, qu'ils soient cyclistes, piétons, automobilistes ou usagers des transports en commun.

Angers Loire Métropole va jouer la carte de la multimodalité. De quoi s'agit-il ?

Dans une même journée, on pourra choisir de commencer par un trajet en tramway ; puis à un autre moment, en bus ; et de terminer à vélo.

À savoir

Les habitants de l'agglomération souhaitant recevoir des infos sur le chantier du tramway **par SMS via leurs téléphones portables** sont invités à remplir un formulaire d'inscription sur le site internet www.angersloiremetropole.fr/tramway Renseignements au, 0 800 104 204.

habitudes de déplacement”

Cela s'appelle de la multimodalité et c'est ce que nous voulons proposer à tous. Pour cela, il faut pouvoir s'appuyer sur des équipements qui rendent cette alternance possible. À Angers, le principal "pôle multimodal" sera la gare Saint-Laud où l'on pourra, par exemple, passer du train à un vélo en libre-service. À l'échelle de l'agglomération, et en plus des transports à la carte comme les Cotraxis, il serait souhaitable de mettre en place un schéma de pistes cyclables qui favorise cette nouvelle approche des déplacements. Certaines communes ont déjà bien avancé sur leurs aménagements.

À l'automne prochain, Angers et Avrillé entrent dans une phase de travaux plus lourds. Allez-vous profiter de cette période pour inciter les Angevins à utiliser encore plus les transports en commun ?

La période des travaux du tramway est l'occasion de commencer à changer nos habitudes de déplacement. Dès le mois de septembre, un dispositif visant à accompagner chacun de nous dans ses déplacements quotidiens sera mis en place à l'échelle de l'agglomération, et ce quelle que soit la commune de départ. Que l'on habite près ou loin de la ville-centre, ou à Angers



même, tout le monde devra pouvoir continuer à accéder aux grands équipements, au centre hospitalier, à la gare, aux commerces...

Les voitures pourront-elles continuer d'accéder à la ville-centre ?

Tout sera organisé de manière à inciter les automobilistes à stationner leur voiture avant d'entrer dans le centre-ville d'Angers. Aux entrées de la ville, des parkings connectés à des lignes de bus vont être aménagés et des navettes desserviront en boucle les principaux parcs de stationnement, dont celui de La Rochefoucaud. Par ailleurs, la Ville d'Angers va doubler son parc VéloCité dès

cet automne. Et bien entendu, il sera toujours possible de se garer en centre-ville, dans les grands parcs de stationnement comme les parking du Mail, Molière, Berges de Maine ou encore le parking République.

Propos recueillis par Nathalie Maire
Photos : Coralie Pilard



Travaux

Pont du tramway : le chantier est bien engagé au pied du multiplexe

Le chantier du futur pont du tramway

sur la Maine a débuté en mars dernier, devant le cinéma Gaumont, à Saint-Serge. Long de 271 mètres, d'une hauteur de 149 mètres à son point culminant, il nécessitera deux années de travaux. En 2010, il accueillera bien sûr le tramway mais aussi les cyclistes, les piétons, et les véhicules d'urgence en cas de crues importantes notamment.

Cet ouvrage "sera un nouveau repère fort de la ville, intimement lié au nouveau quartier Saint-Serge en cours de mutation", selon Thomas Lavigne, architecte du cabinet Lavigne-Cheron. Conçu comme un arc franchissant d'un seul jet le lit de la Maine, "il est porteur d'un double message de franchissement et d'union", ajoute-t-il. Une union des deux rives qui s'accompagnera, à terme, de la reconquête des voies des berges.

"D'une très grande qualité architecturale et technique", ce nouveau pont sera aussi pour Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, "un élément contemporain très fort, au service de la recomposition urbaine et métropolitaine."

La première ligne de tramway va en effet sensiblement modifier le paysage urbain à Angers et à Avrillé, en s'accompagnant d'un réaménagement



Le chantier monte en puissance au pied du multiplexe et avenue de la Constitution à Angers.

des espaces traversés : place du Ralliement par exemple, mais aussi rue de La Roë, place Molière, avenue Jean-XXIII, ou bien encore aux abords du multiplexe. Ici, un parvis s'étendra depuis la façade du cinéma jusque sous l'ouvrage et sera relié au pont pour la circulation piétonne.

Pour permettre au grand public de suivre le déroulement de ce chantier d'envergure, une webcam a été installée sur le toit du CHU. Pour en découvrir les images, rendez-vous sur le site Internet du tramway : www.angersloiremetropole/tramway.fr

Les grandes étapes du chantier

- **À partir de juin 2008** : réalisation des appuis en rivière, culées et piles en béton.
- **À partir d'août 2008** : en usine, à Château-neuf-sur-Loire, façonnage des tronçons métalliques.
- **À partir de novembre 2008** : arrivée sur le site principal de stockage, côté multiplexe, des premiers éléments de charpente usinés.
- **Au premier trimestre 2009** : une fois le premier tronçon assemblé sur une longueur de 70 mètres, lancement vers la rive opposée. Cette

opération sera répétée pendant sept mois pour couvrir les 270 mètres de l'ouvrage.

- **À partir du troisième trimestre 2009** : construction de l'arc.
- **À partir du quatrième trimestre 2009** : retrait des ouvrages provisoires en rivière.
- **Premier trimestre 2010** : livraison du pont aux équipes de construction de la ligne de tramway et de la ligne aérienne de contact, puis travaux de finition (réalisation des pistes cyclable et piétonne, pose des éclairages...).

2 000 tonnes C'est la quantité d'acier nécessaire pour la charpente métallique du pont. L'ouvrage nécessitera également 4 800 m³ de béton pour les fondations et superstructures, 470 tonnes d'armatures pour béton armé, 3 100 mètres linéaires de forage pour fondations profondes et 14 000 m³ de déblais pour les terrassements.



Les 420 salariés de l'Établissement technique d'Angers restent mobilisés.

DR.

Emploi

Tous mobilisés pour sauver l'Étas

Déjà menacé dans les années 90, l'Étas l'est plus que jamais. La réforme des armées prévoit en effet sa suppression, par souci d'économie au motif que l'Établissement technique d'Angers doublonne avec celui de Bourges. Depuis plusieurs semaines, les élus d'Angers Loire Métropole multiplient les démarches auprès du ministère de la Défense* pour faire valoir les atouts techniques du site et sauver ses 420 emplois dont une grande majorité de personnels civils (et une cinquantaine de militaires).

L'Étas ? On connaît le sigle, moins ce qui s'y passe. Ces 190 hectares, situés au nord-ouest d'Angers à hauteur de la Croix-Cadeau (le long de la route de Laval) sont dévolus depuis des décennies à l'évaluation des matériels roulants de l'armée française. Classé secret défense. Ce qui l'est moins, c'est la performance des installations de cet établissement technique, et notamment de sa piste d'essai. Modernisée ces dernières années, unique en France, elle est capable de replacer les véhicules

tout terrain et de tout type de l'armée de terre dans des conditions réelles d'intervention militaire. Un investissement financier lourd pour un équipement d'exception que l'État devrait envisager de reconstruire ailleurs si son intention de fermer l'établissement angevin persistait.

En septembre, la déviation dite "de l'Étas" ouvrira à la circulation entre Beaucouzé et la Croix-Cadeau. Pour épargner le site de l'Étas, et lui garantir des possibilités d'extension futures, les élus des collectivités territoriales respectives (Conseil général, Angers Loire Métropole) n'avaient alors pas hésité à revoir le tracé de la déviation pour un coût supplémentaire de 3 millions d'euros.

* Le 10 juin dernier, la délégation angevine était composée du président Jean-Claude Antonini et des vice-présidents : Daniel Raoul (sénateur), Marc Laffineur (député-maire d'Avrillé), Marc Goua (député-maire de Trélazé) et Bernard Witasse, maire de Montreuil-Juigné.

Un vœu à l'unanimité

Le 12 juin, les élus réunis en conseil communautaire ont émis un vœu pour le maintien de l'Étas. Ceci deux jours après qu'une délégation d'Angers Loire Métropole ait été reçue au ministère de la Défense par un collaborateur du ministre Hervé Morin.

"Nous avons pu exposer l'ensemble des arguments qui concourent au maintien du site de l'Étas sur le territoire angevin, et plus particulièrement dans le contexte actuel qui tend à diminuer la dépense publique, tout en renforçant l'efficacité et la qualité de l'action publique", a souligné le président, Jean-Claude Antonini.

* À l'heure où nous bouclons ce journal, le contenu précis du "Livre blanc" détaillant la réforme des armées n'a pas encore été dévoilé par le gouvernement. Il devrait l'être le 3 juillet.

Bilan

Opération Foyer témoin : des gestes simples pour moins de déchets

Trente et une familles de l'agglomération ont participé entre octobre 2007 et mai 2008 à l'opération "Foyer témoin" organisée par Angers Loire Métropole. Après un mois d'observation, destiné à déterminer le volume de leurs poubelles (ordures ménagères, sacs jaunes), elles se sont engagées à appliquer des gestes de réduction des déchets et à en mesurer l'impact (*lire Métropole numéro 18*). Exemple : boire l'eau du robinet, réutiliser ce qui peut l'être, choisir des produits présentant moins d'emballages...

À l'heure du bilan, cette opération permet de repérer les gestes les plus significatifs.

La production de compost à partir des déchets organiques (coquilles d'œufs, épluchures, marc de café...) : - 47 % sur le poids des ordures ménagères résiduelles ; - 24 % si l'on prend en compte l'ensemble des déchets d'un ménage (sacs noirs et sacs jaunes).

La réutilisation de ce qui peut l'être : - 25 % sur le poids des ordures ménagères résiduelles ; - 11 % sur le total des déchets.

Boire l'eau du robinet : en moyenne - 1,5 kg de bouteilles en moins chaque mois ; soit - 18 kg par an et par foyer.

L'utilisation de couches lavables : seules deux fa-



Comme cette habitante d'Avrillé, 31 familles ont pesé leurs déchets pendant plusieurs mois.

Coralie Pilard.

milles ont adopté ce geste, plus contraignant. L'une d'elles a constaté une diminution de 78 % du volume de ses ordures ménagères résiduelles ; soit 40 % de moins sur l'ensemble de ses déchets. "Toutes les familles participantes ont constaté

une diminution du volume de leurs poubelles, explique Myriam Larue, coordinatrice de l'opération. Nous espérons à présent que ce test aura un effet boule-de-neige et convaincra d'autres habitants de l'agglomération."

Express

Composteurs : inscription jusqu'au 12 septembre

Angers Loire Métropole va organiser une nouvelle distribution de composteurs cet automne. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la Maison de l'environnement pour Angers (02 41 22 32 30) ; à la mairie de leur domicile pour les autres communes de l'agglomération.

Participation aux frais : 20 €. Date limite : le 12 septembre. À ce jour, près de 7 100 composteurs ont été mis à la disposition des particuliers de l'agglomération. Un geste simple qui contribue de façon significative à la réduction du volume des ordures ménagères.



Le guide de l'été

pages 11 à 31



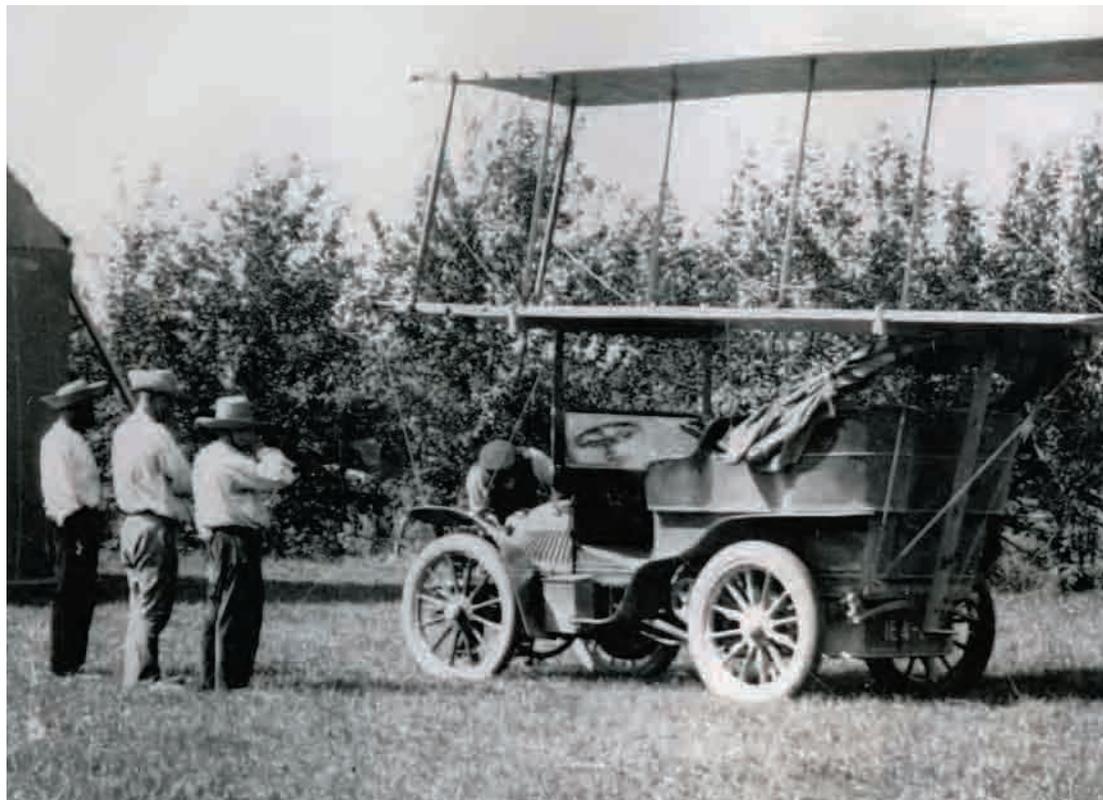
EXPOSITION | ANGERS

Il y a 100 ans, l'avion de René Gasnier



René Gasnier en 1908.

C'est en août 1908 que l'Angevin René Gasnier met les gaz et s'arrache du plancher des vaches à bord de son biplan à hélice. L'Anjou vient d'amorcer la fabuleuse aventure de l'aviation, de l'aéronautique, de l'Homme et de la technologie. Cet été, l'agglomération se souvient de son héros. Angers bien sûr, mais aussi Bouchemaine où



l'aristocrate-aventurier et son frère Pierre bricolent leurs engins dans le château familial du Fresne ; et Rochefort-sur-Loire, les prairies et

la Corniche angevine, d'où l'aviateur prenait son élan et où il repose depuis ses 39 ans. Avrillé enfin où tout a vraiment commencé en

1910 avec l'inauguration de l'aérodrome, les premiers grands meetings aériens entre Angers, Cholet et Saumur (où s'illustra notam-



Le Centenaire dans l'agglomération

•• **Le 13 juillet**, arrivée de la 3^e étape de la "Coupe des Ancêtres 2008" dans le cadre des commémorations du 1^{er} vol des frères Wright réussi aux États-Unis, en 1902. Au musée régional de l'Air, à Angers Loire Aéroport.

•• **Les 19 et 20 juillet**, envol d'une montgolfière sur le lieu des premiers vols des frères Gasnier. Survol par une patrouille d'avions du musée régional de l'Air. À La Haie-Longue et dans le bourg de Saint-Aubin-de-Luigné.

•• **Les 30 et 31 août**, meeting aérien d'avions anciens. Édition spécial "Centenaire" d'Anjou Ailes Rétro. Au musée régional de l'Air.

s'envolait



Les frères Gasnier tractent leur biplan en 1908, ici à La Haie-Longue. En médaillon, meeting aérien à l'aérodrome d'Avrillé en 1936.



DR.

niste de la rue Florent-Cornilleau (désormais rue du Pré-Pigeon) à Angers que Marcel Dassault confia la construction de son premier avion militaire en 1918. Une épopée fabuleuse qu'il est possible de revivre par étapes, en visitant l'exposition "Angers 1908-2008... 100 ans d'aviation" ou en assistant, fin août, à la concentration d'avions anciens au musée régional de l'Air à Marcé (lire ci-dessous).

"Angers 1908-2008... 100 ans d'aviation", tous les jours de 11 h à 18 h. Salle Chemellier à Angers, bd de la Résistance et de la Déportation. Entrée libre. Groupes sur réservations au 02 41 05 40 91.

ment Roland Garros) ; et l'ouverture de l'une des premières écoles de pilotage du pays. Avant Dassault. C'est à un ébé-

•• Du 6 septembre au 19 octobre, exposition sur les inventions des frères Gasnier. Au musée régional de l'Air, à Marcé.

•• Le 14 septembre, pose d'une plaque commémorative à l'entrée du château du Fresne, la résidence familiale des Gasnier, à Bouchemaine (à 11 h) ; à 16 h, conférence, salle Chevrrière à Bouchemaine. Gratuit.

AGENDA SORTIES

EXPOSITIONS

Atelier 3. Transpositions, tapisseries, 1972-2008. Jusqu'au 28 septembre, tous les jours de 10 h à 18 h 30. 4 et 3 €. Au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, 4, bd Arago. Angers. Contact : 02 41 05 38 38.

Faïence fine de Langeais. 3€. Du 1^{er} juillet au 31 août, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Musée des coiffes. Les Ponts-de-Cé.

Bord de mer. Faune et flore de la pointe bretonne. Jusqu'au 14 juillet. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; week-ends et jours fériés de 14 h à 18 h. Maison de l'environnement. Angers.

L'Anjou sous nos pieds. Exposition sur la géologie. Jusqu'au 19 octobre. 4 €, gratuit moins de 18 ans. Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h. Museum des sciences naturelles. Angers.

Deux siècles de presse quotidienne en Anjou. Jusqu'au 24 octobre, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, aux Archives départementales. Angers.

Nov'Art. Parcours de création contemporaine entre le château des Evêques et les bords du Loir. Entrée libre. Jusqu'au 10 août, du mercredi au dimanche de 15 h à 19 h. Villevêque.

Anne-Marie Donaint-Bonave. Exposition des travaux de l'artiste : peintures et techniques mixtes autour du bol. Entrée libre chaque week-end, sur rendez-vous en semaine pour les groupes (02 41 69 35 72). Du 20 septembre au 12 octobre, de 14 h 30 à 18 h 30, Galerie 377. Villevêque.

Céramiques de Claudine Jégo. Entrée libre. Du 20 septembre au 5 octobre, les vendredis, samedis et dimanches de 15 h à 18 h 30. Chapelle Saint-Jean-Baptiste. Montreuil-Juigné.



SPECTACLES

Concert exceptionnel de l'Orchestre national des Pays de la Loire. Œuvres de Tchaïkovski, Offenbach, Gershwin, Berlioz, Strauss... Direction, James Judd. Gratuit. Le 8 juillet, à 21 h. Place Leclerc. Angers.

Les Cauchemars de Toni Travolta. Mise en scène, Royal de Luxe. Avec Gran Reynata de Santiago de Chili. Gratuit. Les 8 et 9 juillet, à 19 h. Sur le parvis du théâtre Le Quai. Tél. : 02 41 22 20 20.

Après la pluie... De Serge Belbel par la Cie Kerlan-Larousse. Le 5 juillet à 20 h 30. Spectacle de plein air, place de l'église. Briollay.

Les visites magiques de Pignerolle. Spectacle de magie et d'illusions optiques dans l'Orangerie de Pignerolle, avant ou après la visite du musée de la Communication. Réservations au 02 41 93 38 38. 2,5 €, moins de 18 ans. 4,70 et 5,50 €, adultes. Les dimanches, du 20 juillet au 24 août, à 15 h, 16 h et 17 h. Saint-Barthélemy d'Anjou.

Suivez la fanfare... Deux parcours pour découvrir le centre historique d'Angers dans les pas de la fanfare "Mademoiselle Orchestra" avec un guide.

Suite de l'agenda en p. 14.

SORTIES

Réservations au 02 41 23 50 00. 4 et 5 €. Gratuit, moins de 6 ans.

Les dimanches 27 juillet, 3, 10, 17 et 24 août. Départ à 18 h et à 19 h 30, devant l'entrée principale du château d'Angers.

Troubadours et facéties. Animations musicales et spectacle burlesque au château à motte. 6 € à partir de 16 ans.

Les 30 et 31 août, de 14 h à 18 h. Saint-Sylvain d'Anjou.

Festival de sketches. Entrée libre. **Le 21 septembre, à partir de 15 h, salle Jacques-Brel. Montreuil-Juigné.**

ANIMATIONS

Fête de l'été de Feneu. Marché nocturne des artisans et commerçants (le 5 juillet).

Le 6 juillet : à partir de 16 h, jeux de plein air ; à 20 h, groupe brésilien ; à 23 h, feu d'artifice sur la Mayenne. **Les 5 et 6 juillet, au Port Albert. Feneu.**



Beach-volley. Tournois ouverts à tous aux Ponts-de-Cé, Bouchemaine et Angers puis 1^{er} tournoi masculin et féminin du championnat de France au Lac de Maine à Angers. **Jusqu'au 27 juillet, sur les bords de Loire et au Lac de Maine. Renseignements : www.comitevolley49.com**

Ciné-musique. En 1^{ère} partie : flamenco par la Cie Sirocco et projection de, "Le Parfum, his-



toire d'un meurtrier" de Tom Tykwer. Entrée libre. **Le 4 juillet, à 21 h, parc de la Guyonnière. Montreuil-Juigné.**

Vide-greniers. Sur les bords de la Sarthe, à partir de 7 h. **Le 6 juillet. Briollay.**

Fête nationale. - Avec orchestre et feu d'artifice. Spectacle visuel et dansant sur le thème des années 80. Gratuit. **Le 12 juillet, à partir de 21 h. Parc du Vissoir. Trélazé.** - Bal populaire et feu d'artifice. **Gratuit. Le 13 juillet, à partir de 20 h, parc de la Guyonnière. Montreuil-Juigné.**

Eau'Fête. Les Jeunes Agriculteurs organisent une fête sur le thème de l'eau. Sur place : grande roue, labyrinthe de maïs, marché fermier, musique, démonstration de matériel agricole, animaux de la ferme. 3 et 5 €. **Du 12 au 14 juillet. En bord de Loire aux Ponts-de-Cé et à La Daguenière.**

Les rendez-vous de l'été. Spectacles (repli salle Emstal, en cas d'intempéries). Gratuit. **Les 16, 23 et 30 juillet ; les 20 et 27 août, à 21 h. Les Ponts-de-Cé.**

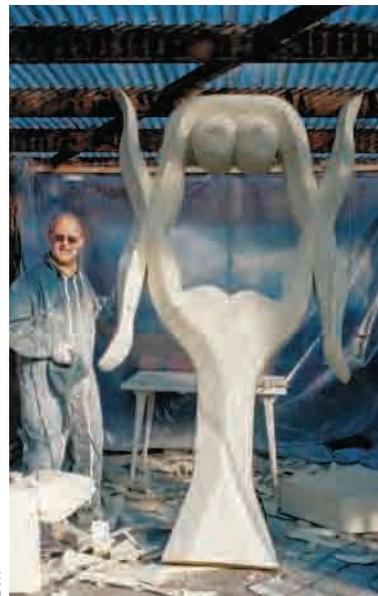
Suite de l'agenda en p. 17.



EXPOSITION | TRÉLAZÉ

Jacques Tempereau, tout le monde conn

Tout le monde connaît au moins une création de Jacques Tempereau sans le savoir. Le siège de bain pour bébé "Daphné", c'est lui. Décédé en 2006, l'artiste samurois va revivre cet été au travers de son œuvre dessinée, peinte et sculptée. L'homme est hors normes. Il laisse derrière lui une collection singulière que le sens du graphisme relie. Avant de créer les statues de bronze d'Angers Loire Aéroport baptisées "L'Envol", ou la fontaine animée "Aqua Familia", installée à l'entrée du quartier du Front de Maine, à Angers, Jacques Tempereau est d'abord fils d'horticulteur, puis paysagiste à Cholet. Il signe des parcs et des jardins, dessine des volumes, pose des couleurs et tra-



Jacques Tempereau à l'Arboretum.

THÉÂTRE ÉCOUFLANT

En juillet, La Tribu grimpe dans les arbres aux Sablières

Ils ont joué à l'Hélice terrestre, dans des grottes de Doué-la-Fontaine, dans une piscine, ou bien encore au pied d'une tour effondrée. En juillet, ils s'installent dans les arbres du parc Anjou Aventure, aux Sablières d'Écouflant, pour neuf représentations en plein air et en nocturne de leur nouveau spectacle qui porte le même nom que la troupe : "La Tribu". Ces comédiens amateurs aiment les lieux insolites. "Nous partageons un même rêve, explique Guy Pauzet, la plume de la troupe (*). Nous voulons, dès la première seconde du spectacle, offrir quelque chose qui fasse rêver. Et raconter une histoire à laquelle on puisse croire."

Aidés cette fois des professionnels de la compagnie Gaïa, ils mettent en scène une tribu indienne qui recueille un mousse abandonné par son équipage. "Avec *Pourquoi j'ai mangé mon père en 2000*, *Les Fourmis en 2003*, *Le Don des Jouets en 2005* et aujourd'hui *La Tribu*, nous racontons au fond toujours un peu la même histoire, reconnaît Guy Pauzet. Celle de civilisations improbables qui parlent de nous, de notre rapport aux objets..."

Un service à escargot, une tondeuse à gazon, un quad ou un presse-purée, sèmeront le trouble dans cette tribu indienne jouée par onze comédiens évoluant en partie dans les feuillages. "Nous utilisons l'espace mais ce n'est pas un spectacle acrobatique, prévient l'un d'entre eux, Alex Parpaillon. Nous jouons avec les



Coralie Pilard.

La Tribu en répétition au parc Anjou Aventure.

arbres, les tyroliennes, les plateformes, dans un espace extraordinaire."

La Tribu fera rire, rêver, voyager. Avec à la clé, une réflexion sur nos sociétés, à consommer sans modération.

* La Tribu est une adaptation libre du roman de François Barcelo

Les 4, 5, 10, 11, 12, 13, 17, 18 et 19 juillet à 22 h. Tout public. 10 €, 5 € enfants jusqu'à 12 ans. Réservations : au 02 41 25 50 00, auprès de la librairie Richer à Angers, ou au 6, rue Chaperonnière à Angers. Parc Anjou Aventure des Sablières, Écouflant.

ait

vaillé avec des architectes. Ses dessins, ses statuettes antiques, ses statues monumentales, ses "Animaux" colorés, ses peintures... Le tout laisse éclater une force créative puisée dans l'énergie de la nature. Trélazé a choisi de lui rendre hommage dans le cadre du festival estival. L'exposition principale sera visible en salle. En annexe, à voir aussi une partie des œuvres réalisées en résine, issues de la collection des "Animaux", dans le parc du centre de loisirs Jean-Guéguen.

Jusqu'au 31 août, aux Anciennes Écuries des Ardoisières, à Trélazé. Tous les jours sauf le lundi et le mardi de 14 h 30 à 18 h 30. Entrée libre.



EXPOSITION | ANGERS

La sculpture abstraite d'Anthony Caro

Il est considéré comme l'un des plus grands maîtres de la sculpture abstraite. Âgé de 84 ans, Anthony Caro garde une influence déterminante sur la jeune génération de sculpteurs qui caractérisent l'art contemporain comme Richard Long, Bill Woodrow, Barry Flanagan...

La plus grande partie de sa carrière s'est déroulée en Grande-Bretagne et aux États-Unis, avant l'Europe et le Japon. Les galeries et musées les plus prestigieux ont accueilli ses

œuvres : le Moma à New-York, le musée d'art contemporain de Tokyo, la Tate Gallery de Londres...

Au musée des Beaux-Arts d'Angers, le public découvrira dix-huit sculptures réalisées entre 1960 et 2006, essentiellement des assemblages en acier peint.

Jusqu'au 21 septembre. Tous les jours de 10 h à 18 h 30. 3 et 4 €.
Musée des Beaux-Arts, place Saint-Éloi à Angers.
Contact : 02 41 05 38 38.

EXPOSITION | ANGERS

Les réseaux souterrains expliqués à la Maison du tramway

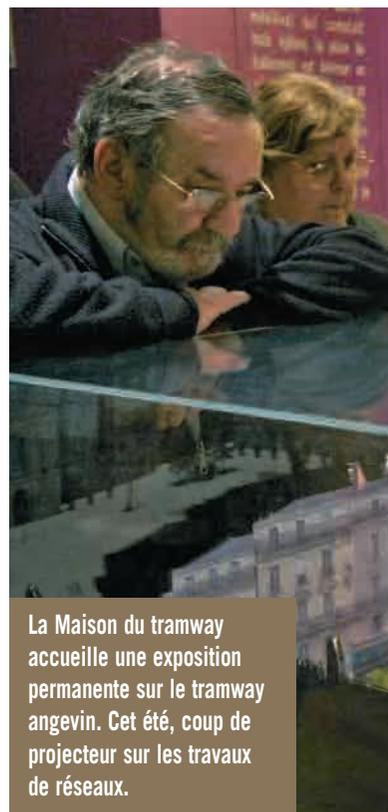
Après la période des fouilles archéologiques, la Maison du tramway braque le projecteur sur les travaux en cours. Durant trois mois, il y sera question de réseaux souterrains. L'exposition visible dès le 5 juillet permet de plonger dans l'univers des canalisations, des connexions et multiples réseaux d'électricité, de gaz, de lignes de communication... qui courent sous nos pieds. Que cela soit à Angers, boulevard Foch, rue d'Alsace, dans le quartier La Fayette, à La Roseraie ; et bientôt ailleurs sur le tracé de la première ligne, l'en-

semble des réseaux est actuellement remis à neuf, amélioré, étendu... Un processus long, mais indispensable et préalable à la construction de la ligne, qui mobilise de nombreux métiers (les représentants d'EDF, France Télécom, Angers Loire Métropole pour la distribution de l'eau et l'assainissement...). Angers Loire Métropole a choisi de mettre en scène une exposition pédagogique. Elle présente une maquette permettant de visualiser l'organisation des réseaux souterrains, avec le schéma en coupe d'une voie.

En six mois, la Maison du tramway est devenue incontournable pour s'informer sur les travaux de la première ligne de tramway, sur le réseau des bus, ou découvrir la maquette grandeur nature d'une rame du futur tramway. 150 personnes en moyenne poussent ses portes chaque semaine.

Exposition du 5 juillet au 28 septembre, à la Maison du tramway, 5, place Imbach à Angers.

Numéro vert : 0 800 104 204.
Horaires d'ouverture d'été : du lundi au samedi, de 14 h à 19 h.
Entrée libre.



La Maison du tramway accueille une exposition permanente sur le tramway angevin. Cet été, coup de projecteur sur les travaux de réseaux.



Capital, en acier peint orange. 1960.

M. Haies.



Coralie Pilard (archives)

Suite de l'agenda p. 14.

Les nocturnes du château d'Angers. Installation de Pascal di Piéri "Les aveux de la pierre", à la Tour du Moulin. Entrée libre. *Les 16 et 30 juillet ; et les 12 et 27 août. De 19 h à 23 h. Château du roi-René. Angers.*

Fauconnerie équestre. Spectacle et animations. 6 € à partir de 16 ans. *Les 19 et 20 juillet de 14 h à 18 h. Au château à motte. Saint-Sylvain d'Anjou.*

De Bach à Bacchus. Au château des Vaults : concert suivi d'une promenade initiatique et dégustation dans les vignes. Dîner sur l'herbe. Réservations obligatoires au, 02 41 72 81 00. 20 €. *Le 20 juillet, à 17 h 30. Domaine du Closel. Savennières.*

Semaine médiévale. Reconstitution de la vie quotidienne au Moyen-Âge, démonstrations d'artisanat, de combats... 6 € à partir de 16 ans. *Du 2 au 10 août, de 14 h à 18 h. Au château à motte. Saint-Sylvain d'Anjou.*

Montmartre à Briollay. Peintres de rue, marché de l'artisanat, marché du goût, spectacle de cabaret en plein air le samedi soir... Entrée gratuite. *Les 23 et 24 août, place de l'église, à Briollay.*



C. Pilard

Vide-greniers. Sur les bords de la Mayenne. *Le 31 août. Cantenay-Epinard.*

Fête au port et journées kame-noises. *Les 12 et 13 septembre. Le 12, à 20 h 30, place Robert-Schuman : repas-concert avec le groupe les Scopitones. Concert gratuit. Le 13 à partir de 14 h, puces des enfants. Animation par des musiciens kame-nois. Renseignements, 02 41 31 10 75. Montreuil-Juigné*



DR.

Les rencontres végétales. Exposition-vente de producteurs (arbres, arbustes, graines, plantes vivaces...), démonstrations d'art floral... Entrée gratuite. *Le 14 septembre, de 10 h à 18 h, dans le parc de la mairie. Le Plessis-Grammoire.*

Triathlon 2008. Clôture de la saison et du challenge de Maine-et-Loire. Parcours découverte le matin et parcours sprint l'après-midi. Renseignements en mairie au 02 41 27 27 30. *Le 14 septembre, dès le matin au Port Albert. Feneu.*

Infos pratiques

Château à motte, parc André-Delibes à Saint-Sylvain d'Anjou. Renseignements : 02 41 21 12 82 ; www.ville-saint-sylvain-anjou.fr. **Galerie 377**, place Hamard à Villeveque. Renseignements : service culturel 02 41 69 35 72 ; www.villeveque.fr. **Maison de l'environnement**, avenue du Lac-de-Maine à Angers. Renseignements : 02 41 22 32 30. **Musée des sciences naturelles** 43 rue Jules-Guitton à Angers. Renseignements : 02 41 05 48 50 ; www.angers.fr. **Salle Jacques-Brel**, avenue du Président Kennedy à Montreuil-Juigné. Renseignements : 02 41 42 42 70. **Archives départementales**, 106 rue de Frémur à Angers. Renseignements : 02 41 80 80 00.

TRÉLAZÉ

Louis Bertignac et les visiteurs gnaouis

Allumer les tubes rock des années 70 au son de la musique gnawa : les amateurs en rêvaient, Loy Erlich l'a fait ! Louis Bertignac, l'ex-Téléphone, aussi. Le gnawa ? Un métissage des musiques africaines et occidentales qui porte un message égalitaire. Loy Erlich, le directeur artistique du festival gnawa et des musiques du monde

d'Essaouira, est à l'origine du *Band of Gnawa* qui, sur scène, fait miracle. Que du beau monde dans ce groupe. À commencer par Louis Bertignac, considéré comme l'un des meilleurs guitaristes français de sa génération. Et d'autres pointures mondiales comme Cyril Atef, batteur, percussionniste et ami de route de Mathieu Chédid et Akram

Sedkaoui, artiste complet, polyglotte et connu pour ses "bœufs" avec Bono (U2), Sinéad O'Connor, Garou... Ce ton gnawoui, on le doit surtout à Saïd Boulhimas et quatre Gnawas, tous adeptes du métissage qu'inspire la musique gnaouie, fusion des percussions métalliques et organiques. Louis Bertignac et ses compagnons du "Band" revisi-

teront à Trélazé des standards du rock'n'roll comme "Come together" des Beatles, "Who knows" d'Hendrix, "Sympathy of the devil" des Stones, ou "Four sticks", de Led Zeppelin.

Le mardi 8 juillet, à 20 h 45, au parc du Vissoir à Trélazé. Concert gratuit.



DR.

Explosion de talents et c'est gratuit !

Eclectique... le mot n'est pas volé. Depuis treize ans, le festival estival de Trélazé rassemble tous les publics, au nom d'une programmation foisonnante. Pour zéro euro, on y voit défiler des têtes d'affiche comme le groupe zouk, Kassav (avant le Zénith s'il vous plaît !), l'homme aux santiags, Hugues Aufray (en clôture) et l'ex-Téléphone, Louis Bertignac. Entre deux florilèges baroques, les assoiffés de culture

pourront se délecter avec "Le Songe d'une nuit d'été", de William Shakespeare ; rire avec l'humoriste Amidouche, danser "In Situ" et se trémousser sur des airs de jazz, salsa et r'n'b... Cela se déroule à Trélazé, tout l'été, en salle ou en plein air, et c'est gratuit. Qu'on se le dise encore !

Jusqu'au 30 août, à Trélazé.
Informations sur www.trelaze.fr

AGENDA FESTIVALS

Kassav. Zouk. Concert inaugural du Festival estival de Trélazé. En première partie, "Mundi Colors", saxo, chant et percussions. Gratuit.
Le 1^{er} juillet, à 21 h.
Parc du Vissoir, à Trélazé.

Les Forains. Comédie de Stephan Wojtowicz. Avec Didier Brice, Nathalie Cerda, Maxime Leroux. Festival d'Anjou. 15 à 30 €. *Le 1^{er} juillet, à 21 h 30. Château du Plessis-Macé.*

La Rue du Milieu. Spectacles de rue. Gratuit.
Du 2 au 6 juillet à Saint-Clément de la Place, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger des Bois, Le Louroux-Béconnais. Renseignements au, 02 41 77 74 06 17.

Le Songe d'une nuit d'été. De Shakespeare, par la Cie Footsbarn Theatre. En anglais et sous chapiteau. Festival d'Anjou. 15 à 30 €. *Du 2 au 4 juillet, à 21 h 30. À La Paperie (Jo Bithume), à Saint-Barthélemy d'Anjou.*

Mazacote & la Sonora Cubana. Musique cubaine. Festival estival. Gratuit.
Le 4 juillet, à 20h45.
Musée de l'ardoise, à Trélazé.

Pour un oui ou pour un non. De Nathalie Sarraute, par la Comédie Française. Avec Catherine Salviat. Festival d'Anjou. 15 à 30 €. *Les 4 et 5 juillet, à 20 h.*
Grand-Théâtre d'Angers.

D'ailleurs... c'est d'ici. Musique, danses, contes traditionnelles, artisanat, jeux... Gratuit. *Les 5 et 6 juillet, à La Pointe, Bouchemaine.*

Quintette Rosasolis, Haendel en Italie. Baroque. Festival estival. Gratuit. *Le 6 juillet, à 17 h.*
Église Saint-Pierre, à Trélazé.

Les Traver'Cé musicales. Concerts avec Sergent Garcia, Danyel Waro et Olli and the Bollywood orchestra. Fanfares et espace ludique. Gratuit. *Les 5 et 6 juillet, en après-midi et dans la soirée. Doves du château, Les Ponts-de-Cé.*

Louis Bertignac & Band of Gnawas. L'ex "Téléphone", Cyril Atel, Akram Sedkaoui et Saïd Boulhimas, accompagnés de quatre Gnawas (*lire ci-contre*). En première partie, "Paris London", du pop-rock avec le guitariste et chanteur angevin, Jamie Galienne. Gratuit. *Le 8 juillet, à 21h. Parc du Vissoir, à Trélazé.*

Suite de l'agenda en p. 20.



Kassav.

DR.

FESTIVALS

Suite de l'agenda p. 19.

Festival Scène de canailles.

Arts de la rue et spectacles avec plusieurs compagnies artistiques professionnelles. 2,90 €, pour les particuliers. Organisé par Pellouailles-les-Vignes, Le Plessis-Grammoire et Corzé. Sur réservations pour les groupes, centres aérés, etc. au 06 33 12 61 21. Bletterie Fnac. **Le 8 juillet, de 10 h à 16 h, à Corzé. À 20 h, spectacle familial.**

Orchestra Baobab. World. Festi-

val Angers l'Été. 7,50 et 9,50 € (2 €, moins de 12 ans).

Le 10 juillet, à 20 h 30.

Cloître Toussaint, à Angers.

Le Songe d'une nuit d'été.

Drame, de Shakespeare, par la Cie Personae. Festival estival. Gratuit. **Le 10 juillet, à 21 h 30.**

Parc Jean-Guéguen à Trélazé.

Ursus Minor. Formation hétéro-

clite jazz (funk, hip-hop, soul et rock). 1^{ère} partie : Alex Grenier et DJ Sharklo. Electro, groovy, hip-hop, jazz, electric. Festival Angers l'Été. 7,50 et 9,50 € (2 €, moins de 12 ans). **Le 15 juillet, à 20 h 30.**

Cloître Toussaint, à Angers.

Mystère Trio. Jazz manouche.

Jazzambar. Gratuit. **Le 16 juillet, à 19 h. Cale de la Savatte, à Angers.**

Zita Swoon. Pop rock. Entre Bob

Dylan et Arno. Festival Angers l'Été. 7,50 et 9,50 € (2 €, moins de 12 ans). **Le 17 juillet, à 21 h.**

Cloître Toussaint, à Angers.

Stimhorn. Un duo inclassable.

Festival Angers l'Été. 7,50 et 9,50 €. 2 €, moins de 12 ans.

Le 22 juillet, à 21 h.

Cloître Toussaint, à Angers.

Bo Weavil. Blues. Jazzambar.

Gratuit. **Le 23 juillet, à 19 h. Place Saint-Éloi, au café des Orfèvres, à Angers.**

Yaron Herman Trio. Jazz. Festival

Angers l'Été. 7,50 et 9,50 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 24 juillet, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

In Situ. Danse. Avec Jennifer

Gohier et Grégory Beaumont, titulaires de l'Opéra de Metz et du Centre chorégraphique national du ballet de Lorraine.

Festival estival. Gratuit.

Le 25 juillet, à 21h.

Musée de l'ardoise, à Trélazé.

Salem Tradition. Le maloya

(chant de la Réunion) par Christine Salem. 1^{ère} partie : Mélissa Laveaux, folk et soul. Festival Angers l'Été. 7,50 et 9,50 €. 2 €, moins de 12 ans.

Le 29 juillet, à 20 h 30.

Cloître Toussaint, à Angers.

Melingo. Tango décalé. Festival

Angers l'Été. 7,50 et 9,50 €. 2 €, moins de 12 ans.

Le 31 juillet, à 21 h.

Cloître Toussaint, à Angers.

Rodolphe Burger. Chanson,

rock. Festival Angers l'Été. 7,50 et 9,50 €. 2 €, moins de 12 ans.

Le 5 août, à 21 h.

Cloître Toussaint, à Angers.

Jazz Chamber Orchestra. Jazz.

Jazzambar. Gratuit.

Le 13 août, à 19 h. Place de la République, au Art's Café, à Angers.

Kinda Dukish-Ellington

Project. Jazzambar. Gratuit.

Le 22 août, à 19 h. Aux Greniers Saint-Jean, à Angers.

Trio Vivere. Œuvres pour voix et

instrument ou instruments seuls. Bach, Téléman, Haendel, Vivaldi, Buxtehude et Campra... Festival estival. Gratuit.

Le 24 août, à 17 h.

Église Saint-Pierre de Trélazé.

Suite de l'agenda en p. 23.



DR.

ANGERS

Les belles soirées



ce festival avec la formation culte, Orchestra Baobab. Puis ce sera au tour de Salem Tradition, Lo Cor de la Plana, Melingo dont les créations reflètent le patrimoine traditionnel.

Les amateurs de jazz ne seront pas déçus en découvrant Ursus Minor, Mystère Trio, Emmanuel Bex, Yaron Herman Trio, ou bien encore le Jazz

Chamber Orchestra. Pour changer de rythme, c'est l'artiste Zita Swoon qui apportera la touche rock ; Bo Weavil, pour la touche blues, et côté voix, on appréciera Lucilla Galleazi.

Jazz pour Tous offre par ailleurs la possibilité de passer des instants conviviaux avec le festival off : quatre rendez-vous musicaux et intimistes, à l'heure de l'apéro dans les bars de la ville (à 19 h).

Le festival Angers l'Été,

c'est une valeur sûre. Prenez la palette des musiques blues, jazz, rock et des voix ; des talents affirmés ou des artistes montants ; installez l'ensemble dans la splendeur du Cloître Toussaint et savourez sous les étoiles, chaque mardi et jeudi soir de l'été.

L'Afrique ouvrira la 28^e édition de



d'Angers l'Été



La formule du festival Angers l'Été reste inchangée : deux concerts par semaine, en juillet et en août.

Pratique.
Du 10 juillet au 21 août. Concerts les mardis et jeudis soir, cloître Toussaint (entrée par les jardins du musée des Beaux-Arts au 35, bd du Roi-René ou rue du Musée). 7,50 et 9,50 €, adultes.

2 €, moins de 12 ans. Billetterie, Angers Loire Tourisme au, 02 41 23 50 00, sur le site <http://billetterie.angersloiretourisme.com> ou Fnac. Sur place, 1/4 d'heure avant le début du concert. En cas d'intempéries,

repli au théâtre Chanzy à Angers.
À noter une nouveauté : l'installation d'un bar dans les jardins du musée des Beaux-Arts les 10, 15, 29 juillet et 19 août.



DR.

DR.



ANGERS

Les Accroche-Cœurs emportés par des vents de folie !

La rentrée n'est jamais morose à Angers. La pilule passe mieux ici qu'ailleurs grâce aux festivités des Accroche-Cœurs. Cette année encore, une compagnie artistique en cachera une autre dans les rues d'Angers, où des milliers de spectateurs sont attendus. Dix ans déjà que ce festival détonant, atypique, surprenant et thématique émoustille la ville, ses habitants et l'agglomération tout entière. À ne manquer sous aucun prétexte : les grands spectacles programmés en soirée ; et en journée, une multitude d'artistes parés pour surprendre leur monde.

D'ici là, la compagnie angevine Jo Bithume et la Ville d'Angers font appel à l'imagination des habitants et à tous les artistes en herbe pour alimenter ces jours de fête. En septembre, des "vents de folie" vont souffler sur la ville. Qu'on se le dise !

Du 11 au 14 septembre. Festival Les Accroche-Cœurs. Spectacles gratuits, festivités ouvertes à tous. Renseignements sur le site www.angers.fr/accrochecoers Pour participer aux projets des habitants : www.compagniejobithume.com (rubrique "événements").

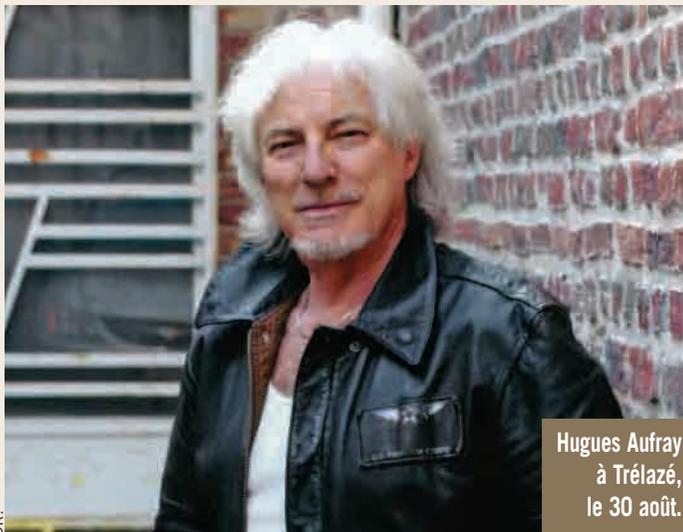


Photos Thierry Bonnet - ville d'Angers.





En musique, en lumière et en costumes, le festival revient du 11 au 14 septembre.



Hugues Aufray à Trélazé, le 30 août.

DR.

Suite de l'agenda page 20.

Lo Cor de la Plana. World par les polyphonistes occitans de Marseille. Festival Angers l'Été. 7,50 et 9,50 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 7 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Lucilla Galeazzi. Rencontre jazz entre la chanteuse italienne Lucilla Galeazzi, le violoncelliste Vincent Courtois et le tubiste, Michel Godard. Au menu : tarentelles, chants révolutionnaires, compositions, ... Festival Angers l'Été. 7,50 et 9,50 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 12 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Rigolus. Entre jazz et dérision, chanson parodique. 1^{ère} partie : Lucy Dixon, jazz. Festival Angers l'Été. 7,50 et 9,50 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 19 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Emmanuel Bex. Clôture du festival Angers l'Été. L'une des plus impressionnantes figures du jazz français, compagnon de route notamment de Philippe Catherine. 7,50 et 9,50 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 21 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Amidouche. Humour. "Choc frontal", nouveau spectacle. Festival estival. Gratuit. **Le 28 août, à 20 h 45. Musée de l'ardoise, à Trélazé.**

Hugues Aufray et son orchestre. Clôture du festival estival de Trélazé. Nouvelles chansons et classiques "Santiago", "Céline", "Le Petit Anegris", "Adieu monsieur le professeur". En 1^{ère} partie, "Sixties blouse", chanson française. Suivi d'un feu d'artifice. Gratuit. **Le 30 août, à 21 h. Parc du Vissoir, à Trélazé.**

Infos pratiques

Festival estival de Trélazé. Spectacles gratuits. Renseignements en mairie au 02 41 33 74 66. Billetterie Angers Loire Tourisme au 02 41 23 50 00 ou sur www.angersloiretourisme.com. **Festival d'Anjou.** Billetterie, de 11 h à 15 h, place Kennedy à Angers. Tél. : 02 41 88 14 14. Sur place, à partir de 19 h 30 (sauf spectacles complets) ou sur le site www.festivaldanjou.com.

Festival Angers l'Été. Concerts les mardis et jeudis soirs, au Cloître Toussaint à Angers (entrée par les jardins du musée des Beaux-Arts). En cas d'intempéries, repli au théâtre Chanzy. Billetterie Angers Loire Tourisme (02 41 23 50 00).

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

La communication, un jeu d'enfant !

Profiter de l'été pour apprendre en s'amusant, c'est ce que propose aux plus jeunes le musée de la Communication de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-

d'Anjou. Le leitmotiv étant : un jour, une animation. En complément de la visite du musée, les petits pourront, à leur gré, suivre le Professeur Di Namou, faire des ex-

périences aux côtés des Petits Débrouillards ou entendre des contes scientifiques (*lire ci-dessous*).

Le musée se niche dans le château de Pignerolle, entouré de ses jardins à la française. Signe particulier ? Il vulgarise la science et l'évolution des techniques de communication, des plus anciennes aux plus récentes, en s'adaptant à l'âge de tous les visiteurs.

Ceci grâce à un système d'audio-guidage et à la projection d'une dizaine de films et reportages sur écran plasma. Les visiteurs n'ont donc aucun mal à entrer dans l'histoire vraie que viennent leur raconter quatorze guides, tous de célèbres inventeurs. Les commentaires font intervenir des histo-

riens, des journalistes et des témoins des époques traversées. Les enfants suivent une visite ludique, à l'aide d'une fiche-jeux. Le parcours se décline autour d'une collection d'exception qui évoque toutes les techniques de communication, de la préhistoire à nos jours : le tam-tam, l'imprimerie, l'électricité, le morse, le cinéma, la radio et la télévision.

Jusqu'en septembre, ouvert tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. Fermeture à 19 h, du 15 juillet au 31 août. Tarifs des animations, visite du musée incluse : moins de 18 ans, 2,5 €. Adultes, 4,7 et 5,5 €. Renseignements au 02 41 93 38 38.



Le musée de la Communication s'adapte à tous les publics.

POUR LES ENFANTS

Les rendez-vous du musée de la Communication.

- Les ateliers du Pr Di Namou, sur l'électricité et les énergies renouvelables. Expériences et démonstrations. **Les lundis à 15 h 30 (à partir du 14 juillet).**

- Les visites du Pr Di Namou : visite du musée ponctuée d'expériences et démonstrations. **Les mardis et jeudis, à 15 h 30 (à partir du 15 juillet).**

- Les ateliers parents-enfants sur trois thèmes : le son et les instruments, le miroir et des expériences sur les dessins animés. Avec les Petits Débrouillards. **Les mercredis, à 15 h et 16 h (dès le 2 juillet).**

- Les contes scientifiques. Plongés dans une fabulation, les enfants devront aider le héros dans sa quête en réalisant des expériences scientifiques et techniques. **Les vendredis, à 15 h et 16 h (dès le 4 juillet).**

- Les visites magiques. Évariste Mac Ronick, magicien professionnel, vous accueille dans la salle de l'Orangerie pour 40 mn de spectacle sur le thème de la magie et des illusions d'optique. **Les dimanches à 15 h, 16 h et 17 h.**

Laissez-vous conter Angers... en famille. Pour apprendre l'évolution de la ville, de ses personnages et de son patrimoine lors d'une visite guidée pour enfants et parents, à travers un livret-jeux. 1 h 30. 5,5 et 7 €. Gratuit, moins de 12 ans. Les samedis du 5 juillet au

30 août. Les lundis 21, 28 juillet et tous les lundis en août. **Départ à 16 h 30. RV devant Angers Loire Tourisme, place Kennedy, à Angers.**

Open-Arts. Atelier d'arts plastiques pour les 6-12 ans. Places limitées. 2 €. (inscriptions obligatoires au 02 41 60 22 13). **Tous les lundis, de 15 h à 17 h. Le Quai.**

Lolantha. Un comédien et un chanteur lyrique guident la visite du Grand Théâtre. Costumés, les enfants peuvent se mettre dans la peau d'un chanteur d'opéra et interpréter une partie de "Lolantha", de Tchaïkovski. 2 €. Pour les 6-12 ans. Places limitées, sur inscription au 02 41 60 22 13. **Les mardis et mercredis, de 15 h à 17 h. Grand-Théâtre d'Angers.**

Parc de l'Arboretum. Les 6-12 ans jouent les jardiniers, et essaient de retrouver le nom et les formes de quelques-unes des espèces de l'espace des conifères. 2 €. Inscription (places limitées) au 02 41 60 22 13. **Les jeudis, de 15 h à 17 h. RV parc de l'Arboretum 7, rue du Château d'Orgemont, à Angers.**

Les trésors de la bibliothèque. Les 6-12 ans peuvent consulter trente œuvres anciennes, non exposées au public et participer à un atelier de reliure. 2 €. Inscription au 02 41 60 22 13. **Les vendredis de 15 h à 17 h. RV à la bibliothèque municipale, rue Toussaint à Angers.**

* Pendant l'été, d'autres rendez-vous s'adressent aux enfants et aux parents. Lire les agendas des pages 25 à 31.



Le musée régional de l'Air propose une incroyable collection d'appareils, des maquettes, un fonds documentaire...

DR.

MARCÉ

L'aventure de l'aviation passe par le musée de l'Air

Depuis son ouverture voici huit ans, le musée régional de l'Air est devenu le second musée aéronautique de France après celui du Bourget. Il présente une collection de machines volantes, remises en état de vol par les bénévoles passionnés du Groupement de préservation du patrimoine aéronautique (le GPPA). 17 000 visiteurs s'y pressent chaque année, dont 2 000 scolaires. Cette année, le centenaire de l'exploit de René Gasnier (*lire en page 12*) donnera encore plus d'écho à l'incroyable collection de ce musée. Sur près de 3 500 m², s'y côtoient, entre

autres, le fameux aéroplane de René Gasnier (1908), un Spad VII de la Première Guerre mondiale (1915), un Caudron Rafale (1934) ou encore un avion Piper L.4 qui participa à la Libération d'Angers, en 1944. Les mordus de mécanique scruteront plus particulièrement les moteurs, des années 1910 au réacteur de Caravelle, et un fonds de pièces détachées dédié à la restauration des avions. On y voit aussi des maquettes et des modèles réduits de toute taille, 400 m² d'ateliers de restauration et un centre unique en Europe de documentation. His-

toriens, journalistes, étudiants et passionnés y trouvent 2 000 références, 300 titres de presse et un ensemble colossal de documents techniques et historiques, dont une partie est consacrée à l'histoire de l'aviation en Anjou.

Musée régional de l'Air à Marcé (autoroute A 11, sortie 12), du mardi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le dimanche, de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Fermé le lundi. Tarifs : 2 et 5 €. Renseignements au 02 41 33 04 10 et sur le site www.musee-aviation-angers.fr

VISITES

Artisanat. Visite des ateliers de mosaïque et vannerie de Bouchemaine. Gratuit. *Les 4 juillet et 1^{er} août à 15 h au 2, rue des Saulniers à La Pointe. Inscription auprès du Point info tourisme.*

Château à motte. Visite guidée et animations. 3 € à partir de 16 ans. *Les 6 juillet et 7 septembre, de 14 h à 18 h, à Saint-Sylvain-d'Anjou.*

Chapelle Saint-Éloi. Depuis 1850, lieu de culte protestant. Entrée libre. *Tous les mercredis, de 12 h à 18, en juillet et août. 5, rue du Musée à Angers.*

La ferme de l'île Saint-Aubin. Exposition sur la rénovation de la ferme, entamée en 2005, et sur le patrimoine de l'île. À voir : le four à chanvre, l'ancienne chapelle, le puits, le four à pain... Deux sentiers de petite randonnée balisés à découvrir ainsi qu'un sentier d'interprétation. *Du 10 juillet à la fin août, du mardi au dimanche de 15 h à 19 h. Contact : 02 41 22 32 20.*

Les Échappées belles. Des escapades dans 7 communes de l'agglomération sur différents thèmes : le vignoble, les coteaux, les moulins et la Loire, les marais, la faune et les jardins botaniques (Filleville, Béhuard, Trélazé, Bouchemaine, Savennières, Les Ponts-de-Cé, Briollay). Par Angers Loire Tourisme (réservations au 02 41 23 50 00). Moins de 12 ans, gratuit. 1,50 et 3 €. *Du 15 juillet au 28 août. Départ de la visite à 17 h (ou à 15 h). RV sur site.*

Pêche et viticulture. Promenade pédestre sur l'île de Béhuard pour découvrir la Loire.

Suite de l'agenda en p. 26.

Rencontre avec un pêcheur, initiation à l'œnologie et dégustations de vins d'Anjou au Domaine de la Belle Angevine.

Sur réservations au 02 41 23 50 00. 1,5 et 3 €. Gratuit, moins de 12 ans.

Le 17 juillet, à 17 h. RV sur le parking à l'entrée de Béhuard.

Carré Cointreau. Parcours guidé de l'unique site de production de la célèbre liqueur. À découvrir : la distillerie, la galerie dédiée à l'histoire de la marque (affiches, objets publicitaires) et l'espace consacré à la dégustation et à l'art des cocktails. Réservations conseillées. 5,40 et 9,50 €. Tél. 02 41 31 50 00. **Ouvert du mardi au samedi, de 11 h à 18 h. À Saint-Barthélemy, 2, bd des Bretonnières.**

Découverte de La Pointe. Visite commentée du village de La Pointe à Bouchemaine. Thème : le patrimoine, l'histoire de La Pointe et de ses ports. Gratuit. **Les 24 juillet et 21 août. RV à 15 h devant le parc du Petit-Serrant à La Pointe. Inscriptions auprès du Point info tourisme.**

Sorties ornithologiques. Organisées à Bouchemaine par la Ligue de protection des oiseaux (LPO). **Les 20 juillet, 24 août et 21 septembre de 9 h à 12 h. RV place Ruzebouc à La Pointe.**

La Loire et ses moulins/L'Authion et Sorges. À pied, découverte des Ponts-de-Cé. Au programme : la vie des mariniers et des négociants, des pêcheurs et des meuniers, et l'évocation de voyageurs célèbres. Sur réservation au 02 41 23 50 00. 1,5 et 3 €. Gratuit, moins de 12 ans. **Le 31 juillet, à 17 h. RV place de l'hôtel de ville des Ponts-de-Cé. Le 14 août, à 17 h. Visite "L'Authion et le quartier de Sorges" (RV place de l'église, à Sorges).**

LOISIRS NAUTIQUES

Balades en canoë. 4 parcours de 2 h à canoë pour découvrir les paysages de la Loire et ses rivières, en compagnie d'un guide. Les vendredis soirs. RV à 18 h 30. 13 €. (tarif réduit pour les moins de 12 ans). Réservations dans les clubs.

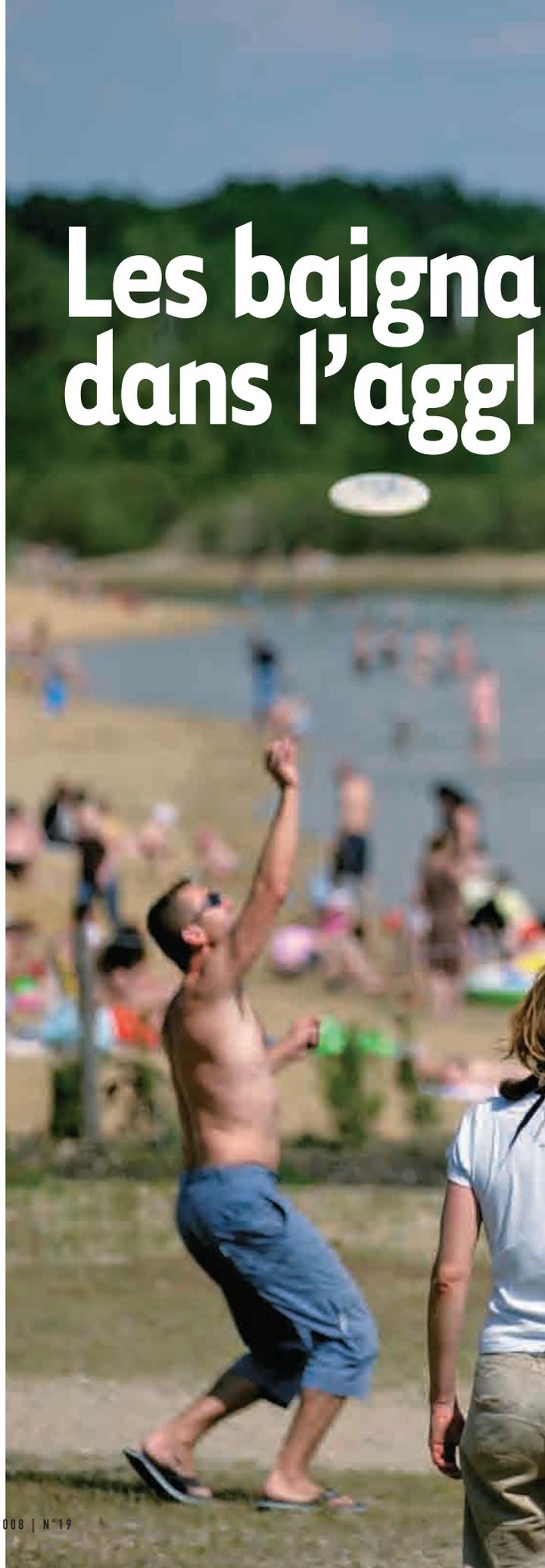
Le 18 juillet, au club d'Écouflant : "Cantenay-Epinard/Écouflant sur la vieille Maine qui longe l'île Saint-Aubin". Le 25 juillet, au club de Bouchemaine (rue des Frères Gasnier, entrée après le camping municipal) pour "De Bouchemaine à La Possonnière". Le 22 août, au club des Ponts-de-Cé (30, rue Maximin-Gelineau) : La Daguinière/Les Ponts-de-Cé.

Bateaux croisière. À bord de : L'Union, au départ d'Angers ou Châteauneuf-sur-Sarthe pour découvrir les Basses Vallées angevines ; L'Hirondelle, sur les bords de la Mayenne, de l'Oudon, de la Sarthe, de la Maine et de la Loire ; Loire de Lumière II, pour naviguer sur la Loire ; en bateaux habitables, location de bateaux sans permis aux départs d'Angers, Chenillé-Changé, Châteauneuf-sur-Sarthe et Grez-Neuville. **Informations et réservations au 02 41 23 50 20.**

Croisières sur "Loire de Lumière". Parcours en boucle, de 16 h à 17 h 15 (enfants, 4,80 € et adulte, 7,50 €) et croisière musicale "Jazz en Loire" de 18 h à 20 h (enfant, 4,80 € et adulte, 11 €). Pour les cyclotouristes, navette entre Saint-Rémy-la-Varenne (ou Saint-Mathurin) et Les Ponts-de-Cé, en aller simple (dans les 2 sens). Tél. 02 41 45 24 24. Mail : info@loiredelumiere.com **Chaque mardi, du 8 juillet au 26 août. Les Ponts-de-Cé (embarcadère quai Damnacus).**

Suite de l'agenda en p. 29.

Les baignades dans l'aggl



des d'été omération

Piscines découvertes et baignades en milieu naturel

Angers

●●● Piscine de La Baumette.

Boulevard Olivier-Couffon.
Jusqu'au 31 août, bassin 50 m
et pataugeoire : le lundi de 12 h à
19 h 45 ; les mardi, mercredi,
vendredi et samedi de 10 h 30
à 19 h 45 ; le jeudi de 12 h
à 19 h 45.

Jusqu'au 31 août, bassin 25 m
et plongeur : les lundi, mercredi,
jeudi, vendredi et samedi de 14 h
à 19 h 30 ; le mardi de 14 h à
17 h 30 ; le dimanche de 14 h
à 18 h 30.

●●● Baignade du Lac de Maine.

Jusqu'au 31 août, tous les jours
de 12 h à 20 h ; du 1^{er} au 14
septembre, les mercredi, samedi
et dimanche de 14 h à 18 h.

Gratuit.

Renseignements :
02 41 05 45 25 ; www.angers.fr

Bouchemaine

●●● Piscine d'été.

Rue Chevière.
Jusqu'au 31 août : lundi,
mercredi, jeudi, vendredi
et samedi de 14 h 15 à 19 h ;
dimanche de 11 h 15 à 13 h
et de 14 h 30 à 19 h 45.
Fermé le mardi.
Renseignements : 02 41 77 12 05.

Écouflant

●●● Baignade des Sablières.

(surveillée dans le périmètre
sécurisé).
Jusqu'au 31 août : les samedi,
dimanche et jours fériés de 12 h
à 20 h ; en semaine de 14 h à
20 h.

Les 3, 6 et 7 septembre :
mercredi de 14 h à 20 h,
samedi et dimanche de 12 h à 20 h.
Renseignements : 02 41 41 10 00.

Les Ponts-de-Cé

●●● Baignade de l'île au Château.

Jusqu'au 7 septembre, tous les
jours de 11 h à 20 h.
Animations pour les enfants sur
la prévention santé et la sécurité
 routièrè.
Renseignements : 02 41 79 75 75.

Montreuil-Juigné

●●● Piscine.

Rue du Président Kennedy.
Jusqu'au 31 août : du mardi au
vendredi de 14 h à 19 h (petit et
grand bassin) ; samedi, dimanche
et jours fériés de 15 h à 19 h (pe-
tit et grand bassin). Fermeture
pour vidange du petit bassin du
28 au 31 août. Renseignements :
02 41 42 35 45.

Saint-Barthélemy

●●● Piscine La Baleine Bleue.

Rue de la Venaiserie.
Ouverte jusqu'au 12 septembre.
Du 1^{er} juillet au 31 août : du lundi
au vendredi de 10 h 30
à 12 h et de 14 h à 19 h 30, les
samedis et dimanches de 10 h 30
à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30.
Du 1^{er} au 12 septembre :
du lundi au vendredi de 18 h
à 20 h, samedi et dimanche de
10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h
à 19 h 30.
Renseignements : 02 41 96 12 80.

Villevêque

●●● La plage.

Baignade surveillée du 1^{er} juillet
au 31 août, les lundi, mardi
et mercredi de 14 h 30 à 19 h,
les samedi et dimanche de 13 h
à 20 h. Fermée le jeudi toute la
journée. Gratuit.

TRÉLAZÉ

L'ardoise comme une exception angevine

Comment évoquer le patrimoine d'Angers et de son agglomération sans aborder la poche ardoisière de Trélazé ? De ce côté sud, c'est le gris qui prédomine. Plongé au cœur du site ardoisier, le visiteur peut y ouvrir le grand livre de l'histoire locale, lire un chapitre capital de l'histoire ouvrière, tout en découvrant les techniques et les conditions de travail des enfants et des hommes au début du XX^e siècle. Trélazé : c'est la veine ardoisière française qui en fait une capitale tout en contraste. Outre les démonstrations de fente d'ardoise à l'ancienne, le musée renvoie le visiteur aux sentiers pédestres et balisés qui jalonnent le site de 3 ha (partie accessible au public). En chemin, les buttes de déchets ardoisiers, les vieux fonds et les chevalements témoignent de l'exploitation ancienne. Et une végéta-

tion spécifique s'y est développée. Les ornithologues en herbe apprécient aussi l'endroit pour sa faune, ses poules d'eau, ses ragondins... Ce n'est pas un hasard si les cyclo-touristes adeptes de l'itinéraire "Loire à vélo" y font un détour. Sans compter la possibilité, à deux pas, de découvrir la boule de fort : ce loisir local qui se joue en pantoufles (à la société "La Tour du Moulin"). À noter cet été, l'exposition d'œuvres en ardoise de Jean-Claude Barraud. Et à suivre, en septembre, celle de Brigitte Selles, licière.

Musée de l'Ardoise, 32, chemin de la Maraîchère. Ouvert du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h. Démonstration de fente d'ardoise à l'ancienne, à 15 h, tous les jours. Après le 1^{er} septembre, ouvert les samedis et dimanches, de 14 h à 18 h. Tél. : 02 41 69 04 71.

Coralie Piliard.



Des sentiers pédestres et balisés pour découvrir le site ardoisier de 3 ha.



Thierry Bonnet - ville d'Angers.

Balades à la carte avec Angers Loire Tourisme.

AGGLOMÉRATION

À pied ou à vélo, prendre de découvrir les Basses

Les Basses Vallées angevines (BVA) sont reconnues pour leurs zones humides d'importance internationale et présentent une biodiversité remarquable. Pour parcourir ces paysages, Angers Loire Tourisme propose des échappées belles durant l'été au fil de plusieurs balades : dans les pas d'un botaniste du côté de Villévêque, à

l'occasion d'une randonnée de 8 km, entre Loir et marais (de Villévêque à Corzé), ou encore à la découverte de la faune et de la flore des marais de Briollay avec la fédération de la chasse et de la pêche de Maine-et-Loire. Un programme à la carte qui peut aussi conduire le cycliste, chaque dimanche, du château d'Angers à

BOUCHEMAINE

Le vannier ouvre son atelier

Paniers à légumes, mangeoires pour oiseaux, fauteuils, objets décoratifs, paravents... Olivier Huré peut tout faire ou presque en osier. Installé à l'ancienne école de La Pointe, voisin d'une mosaïste, il reçoit les visiteurs et stagiaires dans une pièce où ses réalisations côtoient des brassées d'osier. "Il existe une vingtaine de variétés différentes, explique-t-il. Qui présentent des variations de couleur et d'élasticité."

Ce jardinier de formation a pris soin pendant une dizaine d'années du jardin botanique de la faculté de pharmacie d'Angers. Avant de découvrir l'osier, et de suivre une formation de vannier en Haute-Marne. "Avec l'osier, je reste proche de la terre", ajoute-t-il. D'autant qu'il cultive également sa matière première sur des terres de Rochefort-sur-Loire. "J'ai récolté pour la première fois cette année, sans désherbant ni traitement et avec une mécanisation minimale."

Olivier Huré travaille aussi l'osier vivant qui permet de créer des clôtures tressées pour les jardins par exemple. Cet été des visites de son atelier et de celui de la mosaïste sont organisées (*lire en Agenda*). Olivier Huré propose par ailleurs des stages de deux jours

pour des groupes de 3 ou 4 personnes maximum. Les prochains se dérouleront les 5 et 6 juillet, 19 et 20 juillet, 2 et 3 août, 23 et 24 août, 20 et 21 septembre, 27 et 28 septembre.

Atelier 2, rue des Saulniers.

Renseignement au 02 41 73 26 71.



Coralie Pilard.

Olivier Huré est installé à La Pointe. Cet été, il accueille visiteurs et stagiaires.

le temps Vallées

l'île Saint-Aubin, la perle des Basses Vallées angevines, ou plus loin, en longeant la Loire.

Réservations au 02 41 23 50 00. Tarifs : 1,5 et 3 €. Gratuit, moins de 12 ans. Possibilité de louer des vélos au départ d'Angers Loire Tourisme (3,5 €, enfant ; 5 €, adulte, sur réservation).

RENDEZ-VOUS

Découverte du vignoble.

• Dégustation et découverte des vins de savennières à Bouchemaine puis visite d'un vignoble (domaine du château d'Epiré et domaine du Closel). 6 €.

Les 11 juillet et 8 août à 16 h, à l'auberge l'Ancre de Marine de Bouchemaine, place Ruzebouc (La Pointe). Inscription auprès du Point info tourisme.

• Présentation de l'appellation savennières, dégustation dans l'ancienne église romane d'Epiré. 8 €. **Le 21 août, à 10 h. RV place de la Vieille Église à Epiré (Savennières).**

Les Rendez-vous gourmands.

Les plus grands chefs dévoilent leurs secrets de cuisine, évoquent les arts de la table et les accords mets-vin. Réservations obligatoires au 02 41 23 50 00. Tarifs : 4 et 5 €. **Les vendredis et samedis, du 18 juillet au 30 août, de 11 h à 12 h 20. À 12 h 30, déjeuner avec le chef (facultatif).**

Les Rendez-vous du végétal.

Chaque mercredi, un professionnel reçoit les visiteurs dans son établissement : l'Inra, Gaignard Fleurs, les Pépinières Levavasseur, le Jardin de l'Avenir, les Ets Bureau, ... Inscriptions obligatoires au 02 41 23 50 00. 1,5 et 3 €. Gratuit, moins de 12 ans. **Du 16 juillet au 27 août, à 10 h. RV sur place.**

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Journées du patrimoine.

Les 20 et 21 septembre.

Au château à motte. Animations médiévales. 3 € à partir de 16 ans. **De 14 h à 18 h, à Saint-Sylvain d'Anjou.**

Suite de l'agenda en p. 31.

AGGLOMÉRATION

L'esprit guinguette pour dîner d'été



Musique, bonne cuisine, panorama : l'esprit guinguette.

•• **À Villevêque** : ici pas de véritable guinguette mais le restaurant "Les Tonnelles" offre aux dîneurs une belle vue sur la rivière. Signe particulier : soirées musicales, le samedi soir, avec une préférence pour l'ambiance jazzy, en terrasse ou sous la véranda. Tél. : 02 41 32 38 70.

•• **À Béhuard** : au bout de l'île, "La Croisette" entame une nouvelle saison. Orienté sur la restauration haut de gamme, l'établissement jouit d'un panorama exceptionnel sur la Loire. En revanche, pas d'animations musicales. Tél. : 02 41 23 19 53.

À Angers, dans l'agglomération et au-delà, les restaurants cultivent l'esprit guinguette. Pas forcément dans l'assiette, mais côté détente et panorama, que du beau et du bon, assis sur les bords de la Loire ou à proximité des rivières. À noter quelques adresses :

•• **À Feneu** : situé au Port- Albert, ouvert sur la Mayenne, l'établissement vient de changer de gérant, lequel prévoit de modifier les menus. Signe particulier : on peut toujours y manger en musique (jazz, musique française, duo piano et guitare...). Tél. : 02 41 32 13 66.

•• **À Soucelles** : le Moulin de la Boire mise sur le barbecue et la formule buffet. L'endroit surplombe le Loir, avec possibilité de manger à l'intérieur dans un décor très typique. Signe particulier : animations et soirées à thème, musique... Tél. : 02 41 41 02 13.

Autres adresses à découvrir au bord de l'eau, à l'embouchure à Bouchemaine, La Pointe, Juigné-sur-Loire, La Possonnière, Briollay (guinguette à Jojo), sur l'île Saint-Aubin à Angers (guinguette accessible par le bac), etc.

FENEU

À la belle saison, Montriou dévoile ses jardins

Le potager du XIX^e siècle, le "Jardin de la princesse" et ses tonnelles de cucurbitacées, le jardin italien, le parc... Situé route de Sceaux-d'Anjou à Feneu, le château de Montriou ouvre son parc et ses jardins à la belle saison pour des promenades poétiques et reposantes : jusqu'au 15 octobre de 14 h à 19 h (fermé le



José Saudubois.

lundi). Pour le dixième anniversaire du "Jardin de la princesse", une promenade à la lumière des chandelles et en musique est proposée le 19 juillet de 21 h 30 à 23 h 30. Autres sorties à la tombée de la nuit, le 21 juillet à 21 h (inscriptions au 02 41 23 50 00). Puis le 24 août de 10 h à 19 h, les peintres sont invités

à poser leur chevalet dans le parc et les jardins. À noter que ce site sera ouvert lors des Journées du patrimoine (*lire en agenda*).

Château de Montriou, à Feneu.
Contact : 02 41 93 30 11 ;
www.chateau-de-montriou.com.
Tarifs : 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



Faune et flore : une richesse à découvrir sur l'île Saint-Aubin.

ANGERS

Du neuf sur l'île Saint-Aubin

Thierry Bonnet - ville d'Angers.

À cinq minutes du centre-ville d'Angers, l'île Saint-Aubin est un territoire privé dont les deux tiers appartiennent à des particuliers. Le 5 juillet de 15 h à 17 h, une botaniste de la Ligue de protection des oiseaux guidera les visiteurs pour une sortie botanique (gratuit). Inscription : 02 41 44 44 22.

L'association pour la protection des habitats et de la faune sauvage ainsi que la Maison des chasseurs proposent quant à elles une découverte culturelle, économique et écologique de l'île les 12, 13, 26 et 27 juillet de 15 h à 17 h (gratuit). Inscription : 02 41 72 15 00 ; 06 60 76 04 38.

Enfin, le 6 septembre avec l'Ablette angevine, il sera possible de découvrir les espèces nuisibles (ragondin, écrevisse de Louisiane...), la vie animale et végétale dans les canaux, ainsi que le développement et la reproduction du brochet dans la plus grande frayère du Maine-et-Loire (gratuit). Inscription : 02 41 88 32 26.

Suite de l'agenda p. 29.

Au château de Montrou. Avec animation déambulatoire sur échasse. 5 €, gratuit moins de 12 ans. *De 14 h à 19 h, le 21 septembre de 10 h à 19 h, à Feneu.*

Au château des Vaults, domaine du Closel. Promenade commentée sur le patrimoine d'un château viticole romantique, son paysage et son village. Dégustations et ateliers pour enfants. 3 €. *De 15 h à 17 h 30, à Savennières.*

À la chapelle des Vignes (12^e siècle). Exposition sur l'histoire de Feneu, contes sur la légende Abelina et diffusion d'un film de Bernard Coiffard sur l'association de sauvegarde pour la chapelle et la mémoire des Fanouins. Vente de crêches fabriquées par des femmes de Bamako au Mali, au profit du financement de la restauration de l'édifice. Entrée libre. *De 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h. À Feneu.*

Au musée de l'Ardoise. Promenade commentée "Lecture du paysage", dans le site ardoisier. Faune et flore. Par petits groupes. *Ouverture de 14 h à 18 h.*

Infos pratiques

Château à motte, parc André-Delibes à Saint-Sylvain d'Anjou. Renseignements : 02 41 21 12 82 ; www.ville-saint-sylvain-anjou.fr. **Angers Loire Tourisme.** Large choix de balades guidées culturelles, ou sportives. Informations et réservations place Kennedy, à Angers (face au château). Billetterie en ligne sur www.angersloiretourisme.com ou 02 41 23 50 00. Angers Loire Tourisme est labellisé "Tourisme et Handicap". **Club de canoë-kayak** (stages découverte et sorties nature) : d'Angers, 02 41 72 07 04 ; de Bouchemaine, 02 41 77 22 36 ; d'Écouflant, 02 41 34 56 38 ; des Ponts-de-Cé, 02 41 44 65 15. **Point info tourisme de Bouchemaine**, 5 quai de la Noë (face à la mairie). Contact : 02 41 77 11 04 ; info.tourisme@ville-bouchemaine.fr. **Point info tourisme des Ponts-de-Cé**, près du camping. Du mercredi au samedi, de 12 h-12 h 30/14 h 30-18 h 30.

ANGERS

Les Rendez-vous

de l'Office
de Tourisme

visiter & découvrir



Fantaisies équestres



Suivez la fanfare...
en centre historique



Tous les jours, du 15 juillet au 31 août 2008

Rendez-vous Spectacles

- Fantaisies équestres
- Suivez la fanfare...en centre historique

Nouveautés

Rendez-vous Patrimoine

Rendez-vous Gourmands

Rendez-vous du Végétal

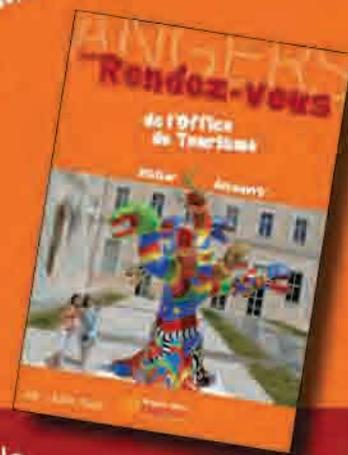
Rendez-vous Nature

Rendez-vous de Pignerolle

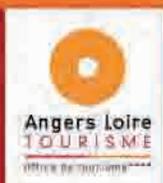
Rendez-vous de la métropole angevine

Nouveautés

...
Programme disponible mi juin 2008
à l'Office de Tourisme
ou en téléchargement sur le site internet
www.angersloiretourisme.com



Credits photos: Patrick Demec, Valérie Ferchaud, Gaëtan Filoux, L'Atelier Culinaire/Tempereau



Office de Tourisme d'Angers Loire Métropole
7, place Kennedy - BP 15157
49051 Angers Cedex 02
Tél.: 02 41 23 50 00